



**ADDITIF RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 28 MAI 2026, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES
SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE
COMPTE DE L'ANNEE 2027, EXERCICE 2026**

Dans le cadre du lancement du projet susmentionné, j'ai l'honneur de vous informer que certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) y relatif sont modifiées ainsi qu'il suit :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AU LIEU DE :

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée *en français ou en anglais* devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme **COLEPS** au plus tard le **09 juillet 2026 à 13 heures**.

Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé à la Direction Générale de l'ANTIC, (**Direction des Affaires Générales, Service des Marchés**) sise à Ekoundou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé-Cameroun, Tél : 694 405 868, le même jour au plus tard à **13 heures précises** avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 28 MAI 2026, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2027, EXERCICE 2026 ».

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **09 juillet 2026 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la **salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE)** sise au lieu-dit Poste Centrale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO. Elles doivent dater de moins de trois

(03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, l'offre sera rejetée.

LIRE :

12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée *en français ou en anglais* devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme **COLEPS** au plus tard le **16 juillet 2026 à 13 heures**.

Une copie de sauvegarde de l'Offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé à la Direction Générale de l'ANTIC, (**Direction des Affaires Générales, Service des Marchés**) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170 Yaoundé-Cameroun, Tél : 694 405 868, le même jour au plus tard à **13 heures précises** avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2026 DU 28 MAI 2026, POUR L'ENTRETIEN GENERAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS, POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2027, EXERCICE 2026 ».

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **16 juillet 2026 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, siégeant dans la **salle des Conférences du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) sise au lieu-dit Poste Centrale**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du DAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC, l'offre sera rejetée.

N.B : le reste sans changement

Yaoundé, le **09 JUL 2026**

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Présidents CIPM ;



LE DIRECTEUR GENERAL

[Signature]
Prof Ebot Ebot Enau